



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative : missions

Question écrite n° 18854

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le nombre de bénévoles dans le milieu associatif sportif. Dans le rapport de la Cour des comptes intitulé « Sport pour tous et Sport de haut niveau : pour une réorientation de l'action de l'État » paru en janvier 2013, il est précisé que le nombre de bénévoles s'élèverait à 2,5 millions. Il souhaiterait connaître l'évolution du nombre de bénévoles dans le milieu associatif sportif, en chiffre et en pourcentage, au cours des dix dernières années, sous forme de tableau.

Texte de la réponse

On estime le nombre de bénévoles en France en 2010 à 16 millions. Au sein de ces bénévoles, ceux engagés dans le secteur sportif sont nombreux. Entre 2002 et 2010, le poids du bénévolat sportif est passé de 20 % à 23 % (+ 3 points). Près d'une personne bénévole sur quatre agit dans le domaine du sport.

DOMAINES	TAUX D'ENGAGEMENTS	
	2002	2010
Sport	20 %	23 %
Culture	17 %	15 %
Loisirs	16 %	15 %
Éducation-formation	9 %	8 %
Défense de droits, d'intérêts et promotion de causes	19 %	16 %
Action sociale et caritative - santé	11 %	10 %
Religion	6 %	5 %
Autre	2 %	8 %
Total	100 %	100 %

Source : DREES-BVA 2010, INSEE -enquête EPCV 2002.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18854

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1776

Réponse publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4559